



Communiqué de presse SL-FP

Berne, le 20 décembre 2023

Un système de feux tricolores pour évaluer les installations solaires alpines

La Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (SL-FP) a développé un système de feux tricolores permettant d'évaluer les nombreux projets de grandes installations photovoltaïques au sol du point de vue de leur compatibilité avec le paysage. Elle parvient à la conclusion que, parmi les projets actuellement connus, 17 % sont susceptibles d'être notés « vert », 38 % « jaune » et 45 % « rouge ». Ce système peut faire office de vérification de l'adéquation du site et devraient être transmis dans ce sens aux autorités et aux investisseurs. La liste reste pour l'instant interne.

Depuis la décision du Parlement suisse relative au « Solarexpress » en septembre 2022, de nombreux projets d'installations photovoltaïques au sol ont été lancés dans tout l'espace alpin. Dès mars 2023, la SL-FP a été la première institution à élaborer un catalogue de recommandations pour la planification d'installations photovoltaïques au sol (www.sl-fp.ch). A partir de ces critères, la SL-FP a développé un système de feux tricolores permettant d'évaluer l'adéquation d'un projet au site prévu et son impact sur le paysage. Les six critères suivants sont examinés : « regroupement avec d'autres infrastructures techniques existantes » (p. ex. remontées mécaniques, barrages), « atteintes préalables au sol ou liées à des constructions » (p. ex. paravalanches, remblayages), « raccordement aux réseaux électrique et routier », « présence de zones protégées ou de milieux sensibles » ainsi que « qualité du paysage du point de vue des caractéristiques paysagères importantes » (p. ex. fine structuration, diversité). Selon notre système de feux tricolores, une centrale photovoltaïque au sol est classée « rouge » si elle n'est pas compatible avec le paysage, ce qui se traduit par un total de zéro, un ou deux points. Trois ou quatre points sont nécessaires pour atteindre le « jaune », et le « vert » est attribué aux installations qui remplissent au moins cinq des six critères.

En l'état de nos connaissances, 56 projets de grandes installations photovoltaïques alpines au sol ont été lancés jusqu'ici en Suisse. Dix d'entre eux ont échoué dans les urnes et ne seront pas poursuivis. Sur les 46 projets restants, 34 ont pu être évalués sur la base des informations disponibles. La SL-FP en conclut que parmi les projets en cours, 17 % peuvent être notés « vert », 38 % « jaune » et 45 % « rouge ». Les projets classés « rouge » couvriraient à eux seuls une surface d'environ 585 terrains de football (417,5 ha), ce en grande partie sur des alpages naturels. Les données étant incomplètes pour une partie des projets, les évaluations peuvent encore varier.

FONDATION SUISSE POUR LA PROTECTION ET L'AMENAGEMENT DU PAYSAGE (SL-FP)

Raimund Rodewald, directeur (079 133 16 39)

